

Alliages

UIMM

Alsace

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Magazine d'information de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie Alsace
Numéro 36 - Octobre 2025

LE DOSSIER

L'UIMM Alsace,

un acteur économique et social engagé,
au service de la compétitivité des entreprises
de la métallurgie



EMPLOI FORMATION

L'UIMM Alsace
présente sur les salons
Emploi & Formation
début 2026



ACTEURS DU RÉSEAU

Former les managers
de demain : un levier
stratégique pour
l'industrie

SOMMAIRE

04 INFOS JURIDIQUES

- Extension de l'accord national de branche relatif à l'APLD-R
- Conclusion de deux accords territoriaux sur la valeur du point
- Contrat d'apprentissage : un reste à charge pour les entreprises depuis le 1^{er} juillet 2025 !

05 SÉCURITÉ-SANTÉ ENVIRONNEMENT

- Les Écoles UIMM : Prévention, Santé, Sécurité, Environnement & RSE

06 LE DOSSIER : L'UIMM Alsace, un acteur économique et social engagé, au service de la compétitivité des entreprises de la métallurgie

10 EMPLOI FORMATION

- Retour sur les commissions Emploi-Formation de l'UIMM Alsace – 1^{er} semestre 2025
- Les femmes ont toute leur place dans l'industrie
- L'UIMM Alsace présente sur les salons Emploi & Formation début 2026
- Recruter autrement : les Titres Paritaires à Finalité Professionnelle, une réponse agile aux besoins de compétences dans l'industrie

12 LES ACTEURS DU RÉSEAU

- Anticiper les risques, structurer les compétences- lancement du parcours Prévention SSE
- Préparer dès aujourd'hui la rentrée 2026 : nos rendez-vous à ne pas manquer
- Former les managers de demain : un levier stratégique pour l'industrie
- Le GEIQ Industrie Alsace, un accompagnement gagnant

16 SEMAINE DE L'INDUSTRIE

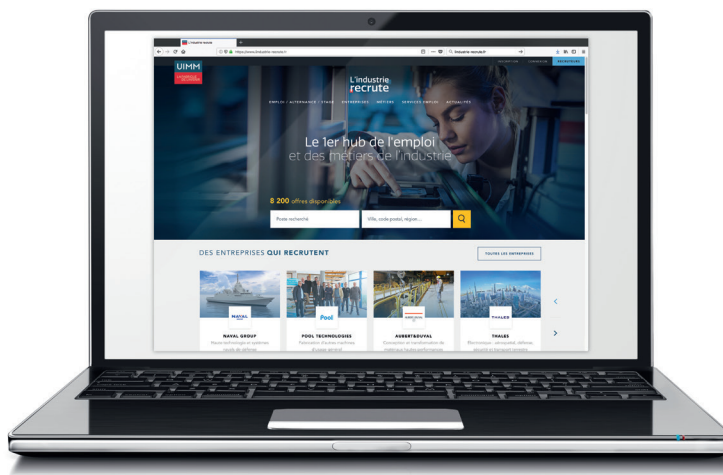
« Avec l'industrie fabrique ton avenir » une semaine de rencontres pour découvrir les métiers de l'industrie du 17 au 23 novembre 2025

Magazine d'information de l'UIMM Alsace

- Directeur de la publication : Fabrice URBAN
- Rédacteur en chef : Éric DALIGUET
- Conception-rédaction-réalisation : Cabinet Brigitte Simon Conseil (Tél. 06 50 37 28 14, conseil@brigitte-simon.com)
- Rédaction : Caroline DIEU, Frédérique DIRIAN, Valérie FACCHIN, Aurélie FRITZ, Gaëlle KELLER, Aneta KRETZ, Frédéric MENDEL, Brigitte SIMON, Fabrice URBAN
- Mise en page : barbara.graphiste@gmail.com
- Photos : Alemploi, Getty Images, Photothèque UIMM Alsace, Pôle Formation UIMM Alsace, Caroline DIEU, Lola ROETS, La Techni-Soudure
- Impression : Imprimerie Parmentier.
Tiré à 1060 exemplaires - ISSN 2270-8391.

RECRUTER SIMPLEMENT ET EFFICACEMENT AVEC LINDUSTRIE-RECRUTE.FR

Dans un contexte où attirer et fidéliser les talents industriels devient un véritable défi, l'UIMM met à disposition des entreprises adhérentes un outil incontournable : lindustrie-recrute.fr, le jobboard national dédié aux métiers de l'industrie.



UN SERVICE 100 % GRATUIT POUR LES ADHÉRENTS

Inclus dans votre cotisation, ce service vous permet de **diffuser vos offres d'emploi, stages ou alternances**. Il est pensé pour répondre aux besoins des entreprises industrielles, en offrant la même qualité de services que les plus grands sites de recrutement.

UNE VISIBILITÉ MAXIMALE POUR VOS OFFRES

Grâce à la **multidiffusion automatique**, vos annonces sont relayées auprès de nombreux **partenaires reconnus** (France Travail, APEC, Indeed, Hellowork, Kicklox, Fabriquons.fr, etc.), **mais aussi sur des sites spécialisés et régionaux**.

UN VIVIER DE CANDIDATS QUALIFIÉS À PORTÉE DE MAIN

Avec **plus de 80 000 profils référencés** (opérateurs, techniciens, ingénieurs), **la CVthèque** accessible gratuitement vous permet de cibler rapidement les compétences dont vous avez besoin. **L'outil de recherche par compétences** facilite la sélection des profils adaptés à vos besoins spécifiques.

DES FONCTIONNALITÉS INNOVANTES POUR VOUS SIMPLIFIER LE RECRUTEMENT

- **Rédaction assistée par IA** pour créer vos annonces rapidement.
- **Outils pour la mobilité et le reclassement** (prêt de main-d'œuvre).
- **Valorisation de votre entreprise** pour renforcer votre attractivité employeur.

Avec www.lindustrie-recrute.fr, vous gagnez en visibilité, en rapidité et en efficacité, tout en valorisant votre image d'employeur industriel.

En outre, L'UIMM Alsace **relaye chaque semaine, sur LinkedIn et Facebook**, les offres déposées pour donner davantage de visibilité encore à vos annonces

 [linkedin.com/company/uimm-alsace](https://www.linkedin.com/company/uimm-alsace)

 [facebook.com/UimmAlsace.FabriqueAvenir](https://www.facebook.com/UimmAlsace.FabriqueAvenir)

Activez votre espace recruteur sur cet outil gratuit conçu pour vous.

■ Caroline DIEU



TENIR LE CAP SUR UNE MER AGITÉE

Dans un environnement aussi incertain que le nôtre, il n'est pas aisé de rédiger un édito optimiste. La France vit une crise politique, ses finances publiques sont dégradées, la guerre commerciale fait rage, et l'Allemagne, notre premier partenaire économique, connaît une crise profonde, structurelle autant que conjoncturelle. Ses moteurs de croissance traditionnels (automobile, Chine, etc.) tournent au ralenti. Parallèlement, le MACF (Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières) sera mis en place aux frontières de l'Union européenne le 1^{er} janvier 2026. Cette mesure aura également un impact non négligeable sur certains de nos adhérents.

Même si certains secteurs restent dynamiques, le principal risque à court terme est désormais l'attentisme des acteurs économiques. **L'UIMM Alsace doit s'adapter à l'incertitude actuelle tout en continuant d'apporter soutien et services à ses adhérents.** Mais elle doit aussi continuer à préparer l'avenir en formant les salariés de demain, en adaptant ses actions, et en demeurant un partenaire indispensable pour les entreprises industrielles de la métallurgie alsacienne.

Au cœur de cette tempête économique, et malgré nos efforts, la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) n'a pas renoncé à instaurer son nouvel impôt de production : le R-Pass. Cette taxe sur les poids lourds sera complexe, coûteuse, et sans doute inefficace pour réduire le transit. Nous poursuivons nos démarches pour obtenir des mesures compensatoires, afin d'atténuer son impact sur les entreprises, même si nous ne pouvons que déplorer l'indifférence de la CEA face à l'avenir de l'industrie alsacienne.

Au fil des discussions budgétaires, nous constatons également une baisse des financements consacrés à l'apprentissage. Malgré cela, nous avons réussi à maintenir les effectifs dans notre CFAI pour 2025. **Il est plus que jamais essentiel que nos adhérents poursuivent leurs efforts pour développer les compétences de demain, un apprenti qui n'est pas formé aujourd'hui est une compétence de moins pour l'avenir.**

Tenir le cap, c'est aussi regarder au-delà des difficultés actuelles. C'est pourquoi **nous lançons un programme ambitieux pour aller à la rencontre des chefs d'entreprise.** L'objectif est multiple : leur proposer des actions concrètes et recueillir leurs besoins, leurs préoccupations, mais aussi leurs propositions. Cela nous permettra de faire évoluer l'UIMM Alsace afin qu'elle continue de répondre aux enjeux futurs de ses adhérents.

Fabrice URBAN
Président de l'UIMM Alsace



UIMM Alsace

Siège social
6 rue Ettore Bugatti
67201 Eckbolsheim

Site de Mulhouse
31 rue François Spoerry
68100 Mulhouse

Téléphone :
03 68 47 90 00

Contact : info@uimm-alsace.fr

Site internet :
<http://www.uimm-alsace.fr>

Les acteurs du réseau



EXTENSION DE L'ACCORD NATIONAL DE BRANCHE RELATIF À L'APLD-R

Un dispositif spécifique d'activité partielle de longue durée rebond (APLD-R) a été créé par la loi de finances n°2025-127 du 14 février 2025 permettant aux entreprises de réduire l'horaire de travail de leurs salariés en contrepartie d'obligations renforcées en matière de formation et de maintien dans l'emploi.

Il s'agit d'un dispositif destiné à favoriser le maintien dans l'emploi des salariés pour les entreprises confrontées à des difficultés durables, mais qui ne sont pas de nature à compromettre leur pérennité. Il est inspiré de l'activité partielle de longue durée mise en place en 2020 à la suite de la crise sanitaire.

Ce dispositif peut être mis en œuvre par la conclusion d'un accord collectif d'entreprise ou d'établissement ou par l'élaboration d'un document unilatéral pris en application d'un accord de branche étendu, après consultation du CSE. Dans les deux cas, une validation ou une homologation par la DREETS est requise.

Dans la branche de la métallurgie, un accord avait été conclu le 18 avril 2025. Celui-ci a été étendu par un arrêté du 30 juin 2025 publié

au Journal officiel le 8 juillet 2025. Il est donc possible de mettre en place l'APLD-R par la voie d'un document unilatéral depuis le 9 juillet 2025 (à condition d'avoir préalablement tenté une négociation pour les entreprises d'au moins 250 salariés pourvues d'un ou de plusieurs délégués syndicaux).

La durée d'APLD-R prévue par l'accord collectif ou le document unilatéral est limitée à 18 mois d'indemnisation sur 24 mois consécutifs.

Il est à noter qu'avec ce nouveau dispositif, l'Administration renforce ses contrôles en ce qui concerne le respect par les entreprises des engagements pris en matière de maintien dans l'emploi et de formation. En cas de non-respect, elle pourra demander le remboursement de tout ou partie de l'allocation versée.

L'UIMM Alsace se mobilise pour les entreprises afin de les conseiller et de les accompagner dans ces démarches, notamment avec la mise en place d'outils pratiques.

■ Aurélie FRITZ

CONCLUSION DE DEUX ACCORDS TERRITORIAUX SUR LA VALEUR DU POINT

Pour mémoire, depuis l'entrée en vigueur de la Convention Collective Nationale de la Métallurgie, seule la détermination de la valeur du point servant de base au calcul de la prime d'ancienneté conventionnelle continue de relever de la négociation territoriale.

Ainsi, l'UIMM Alsace et les 4 organisations syndicales représentatives dans la Métallurgie, CFE-CGC, CFDT, CGT et FO, se sont réunies afin de négocier la valeur du point applicable dans le Bas-Rhin et dans le Haut-Rhin.

Les négociations ont eu pour résultat la conclusion de deux accords avec effet rétroactif au 1^{er} avril 2025 :

- Dans le département du Bas-Rhin : signature d'un accord le 17 avril 2025 avec la CFE-CGC et FO. Ainsi, depuis le 1^{er} avril 2025, la valeur du point est égale à 5,90€.
- Dans le département du Haut-Rhin : signature d'un accord le 25 avril 2025 avec la CFE-CGC et FO. Ainsi, depuis le 1^{er} avril 2025, la valeur du point est égale à 5,15€.

■ Aurélie FRITZ

CONTRAT D'APPRENTISSAGE : UN RESTE À CHARGE POUR LES ENTREPRISES DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 2025

L'article 192 de la loi de finances pour 2025 avait modifié l'article L. 6332-14 du Code du travail en prévoyant l'obligation pour l'employeur de participer à la prise en charge des contrats d'apprentissage lorsque le diplôme ou le titre à finalité professionnelle visé équivaut au moins au niveau 6 du Cadre National des Certifications Professionnelles (Bac +3 et plus : Licence, BUT, Master, Diplôme d'ingénieur et supérieur).

Le décret n° 2025-585 du 27 juin 2025, publié au Journal Officiel du 29 juin 2025, est ainsi venu modifier, d'une part, les modalités de versement du niveau de prise en charge aux CFA et, d'autre part, préciser le montant et les modalités de versement de la participation obligatoire des employeurs pour les formations équivalentes au moins au niveau 6 du CNCP.

Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2025, le reste à charge de ces contrats est fixé à une somme forfaitaire de 750€ pour chaque contrat. Par exception, lorsqu'un nouveau contrat d'apprentissage est conclu par un apprenti pour poursuivre la formation débutée durant un premier contrat, le montant de la participation obligatoire est fixé à 200€.

Enfin, le décret précise qu'en cas de rupture du contrat au cours des 45 premiers jours de formation pratique en entreprise, cette participation est fixée, dans la limite de 750€, à 50% du montant de prise en charge, retenu au prorata temporis du nombre de jours effectués dans le cadre du contrat d'apprentissage.

■ Gaëlle KELLER

LES ÉCOLES UIMM

PRÉVENTION, SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT & RSE

UNE RÉPONSE AUX ENJEUX DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Créées par l'UIMM, les Écoles de Prévention, Santé, Sécurité, Environnement (PSSE) et de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) ont pour mission d'accompagner les entreprises de la Métallurgie dans la **montée en compétences de leurs acteurs de terrain**, notamment en matière de prévention des risques professionnels et de responsabilité sociétale.

Elles permettent aux entreprises de **structurer leurs démarches SSE et RSE**, tout en **faisant vivre les valeurs patronales** au cœur de leur organisation.

Proposées par le **Pôle Formation UIMM Alsace**, ces écoles sont **des outils structurants au service de l'UIMM Alsace et des entreprises industrielles**. Elles offrent des solutions concrètes aux enjeux liés à la **prévention des risques professionnels** et à la **responsabilité sociétale**.

DEUX DOMAINES D'INTERVENTION COMPLÉMENTAIRES

L'ÉCOLE DE PRÉVENTION SSE

Parcours en trois niveaux :

1. Référent Prévention SSE

OBJECTIF : Comprendre le cadre réglementaire, les fondamentaux de la prévention et accompagner leur mise en œuvre.

2. Animateur Prévention SSE

OBJECTIF : Mettre en œuvre une démarche de prévention basée sur l'analyse des risques et accompagner les équipes.

3. Coordinateur Prévention SSE

OBJECTIF : Piloter la stratégie SSE et l'intégrer dans les objectifs de l'entreprise.

L'ÉCOLE RSE

Référent RSE :

OBJECTIF : Piloter une démarche RSE en s'appuyant sur le **référentiel RSE de l'UIMM**.

UN SERVICE PATRONAL STRATÉGIQUE

Au-delà de la formation, ces Écoles représentent un **service patronal** piloté par les UIMM territoriales, reposant sur :

- Une **expertise juridique** assurée par les experts de l'UIMM.
- Des **jurys patronaux** composés de représentants d'entreprises.
- Des **référentiels de certification** validés au niveau national.
- Un **dispositif de contrôle** garant de la qualité.
- La **présence du Délégué Général** ou d'un représentant mandaté aux jurys de certification.

DES OBJECTIFS CLAIRS : PROFESSIONNALISATION, RECONNAISSANCE ET TRANSMISSION DES VALEURS

Ces parcours visent à :

- Doter les acteurs SSE et RSE avec des compétences, méthodes, postures et outils adaptés à une gestion efficiente.
- Accompagner les entreprises vers l'obtention du **label RSE UIMM** à travers des référents certifiés.
- Diffuser et ancrer les **valeurs patronales** au cœur des pratiques professionnelles :
 - Esprit d'entreprise
 - Respect des règles
 - Responsabilité sociale
 - Valorisation de l'humain
 - Loyauté et courage
 - Confiance dans le progrès et l'innovation
 - Remise en cause permanente
 - Engagement dans des projets communs
 - Valeur du travail et de l'effort
 - Entreprise et création de richesse

UNE CERTIFICATION UIMM RECONNUE À FORTE VALEUR AJOUTÉE

L'UIMM agit comme **autorité certificative** pour ces parcours reconnus dans les domaines de la **Prévention Santé Sécurité Environnement** et de la **Responsabilité Sociétale des Entreprises**.

Les certifications, construites à partir des référentiels de certification nationaux, décrivent les compétences attendues. Elles visent à reconnaître, chez les salariés, des **savoirs, savoir-faire et savoir-être opérationnels, alignés sur les attentes des entreprises industrielles**.

UN DÉPLOIEMENT STRUCTURÉ AU SEIN DE L'UIMM ALSACE

Le déploiement des Écoles **PSSE** et **RSE** constitue une étape stratégique pour l'UIMM Alsace et son Pôle Formation. Il répond à la volonté d'accompagner durablement les entreprises industrielles du territoire dans la montée en compétences de leurs équipes et la structuration de leurs démarches en matière de prévention et de responsabilité sociétale.

- Le lancement des parcours **PSSE** est prévu dès le **dernier trimestre 2025**.
- Les parcours **RSE** seront déployés à compter de **l'année 2026**.

L'UIMM Alsace et son Pôle Formation se tiennent à la disposition des entreprises pour tout renseignement complémentaire, ou pour étudier les conditions de mise en œuvre.

L'UIMM ALSACE, UN ACTEUR ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ENGAGÉ, AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES DE LA MÉTALLURGIE

L'industrie joue un rôle moteur pour la croissance économique et la prospérité sociale de notre territoire. En tant qu'organisation patronale, l'UIMM Alsace s'est fixée pour principal enjeu la compétitivité des entreprises de la métallurgie.

L'UIMM Alsace vous représente, agit et vous soutient. Elle défend les intérêts des entreprises industrielles et anime localement des communautés d'industriels pour accompagner les transformations économiques, sociales et technologiques.

L'UIMM ALSACE : ADHÉRENTE DE L'UIMM NATIONALE, DE L'UIMM GRAND EST ET DU MEDEF ALSACE

UIMM Grand Est

Réunions CPREFP GRAND-EST

- Réunions régulières avec les organisations syndicales afin d'aborder les problématiques liées à l'emploi, à la formation professionnelle initiale et continue, aux qualifications professionnelles et au développement de l'image de nos métiers sur notre territoire.

MEDEF Alsace

Travaux sur la taxe poids lourds en Alsace.

UIMM Nationale

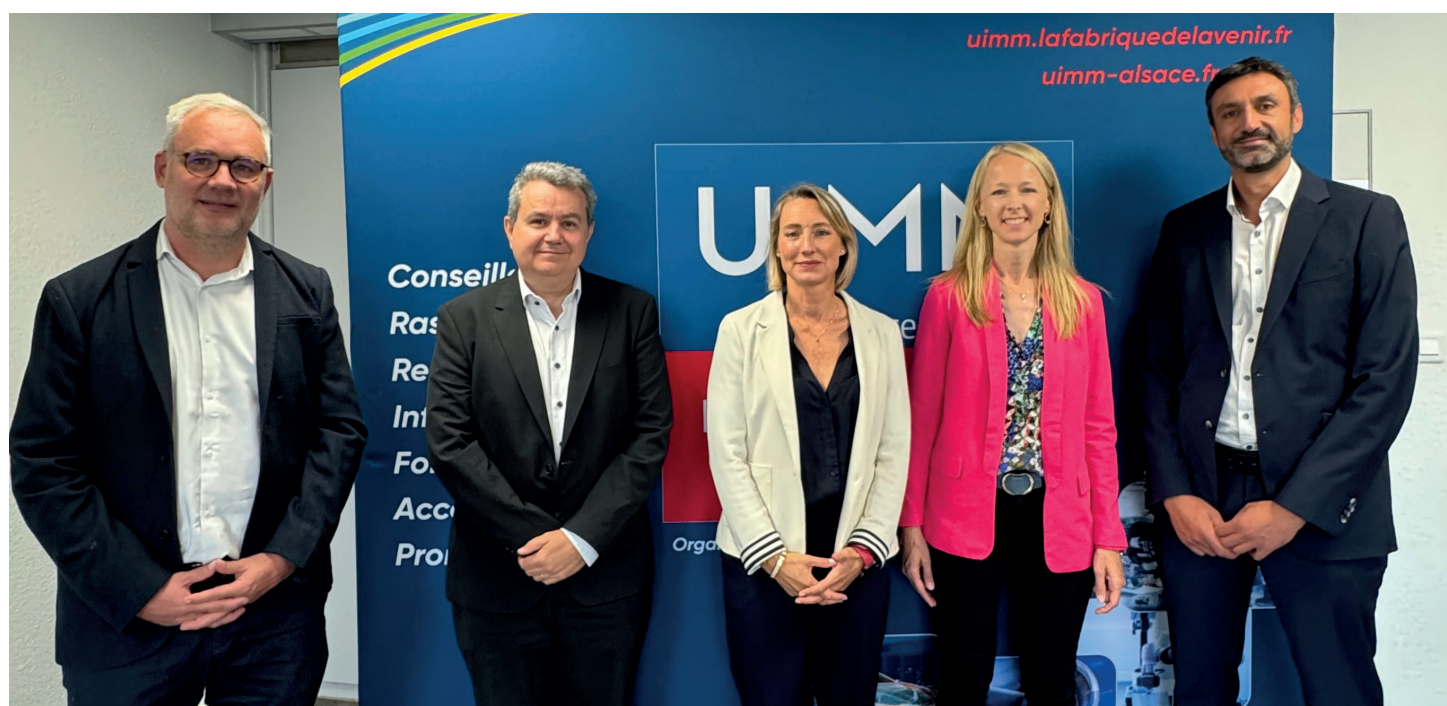
Travaux sur l'intelligence artificielle pour applications dans le domaine juridique.

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE 24 MEMBRES

Notre Conseil d'Administration, fort de 24 membres, est présidé par **Fabrice URBAN**. La liste complète des membres est disponible sur notre site web : uimm-alsace.fr depuis la rubrique "À propos".

5 Conseils d'Administration se sont tenus en 2024 et 5 en 2025 à fin septembre.

Nous avons accueilli **Hubert MONGON**, Délégué Général de l'UIMM Nationale lors du Conseil d'Administration du **22 janvier 2024** qui s'est poursuivi par la visite de l'entreprise **LA TECHNI SOUDURE** à ESCHAU.



Les nouveaux administrateurs de l'UIMM Alsace, de gauche à droite : Edouard DE MARTENE (STELLANTIS), Olivier LANG (STEELCASE), Céline GRIS (LASER ALSACE PRODUCTION), Noémie STEHLIN (EES CLEMESSY), Julien GUILLERET (CAF REICHSHOFFEN)



Une grande partie du Conseil d'Administration, de gauche à droite : Céline GRIS, Patrick REIMERINGER, Olivier LANG, Edouard DE MARTENE, Joahnn GRUAT, Nicolas MARSON, Noémie STEHLIN, Christèle MARON, Pascal ROUHAUD, Eric DALIGUET, Jérôme AMANN, Fabrice URBAN, Florence PEREZ, Bruno RUSSO, Julien GUILLERET, Vincent BRELET, Henry BAUMERT, Marc SCHOTT, Franck HOUBEDEBERT

Les dossiers travaillés en 2024 et 2025 concernent notamment :

- Les négociations annuelles Haut-Rhin et Bas-Rhin avec les organisations syndicales
- La situation économique de nos entreprises
- Les difficultés de recrutement, la promotion des métiers de l'industrie & les projets de développement de notre Pôle Formation
- Des points réguliers avec les acteurs du réseau : CFAI / AFPI / ALEMPLOI
- Groupe de Travail sur les relations UIMM Alsace / chefs d'entreprise et éventuellement sur de nouveaux services leur étant destinés.

PLUS DE 250 MANDATS

L'UIMM Alsace intervient auprès de tous les acteurs du développement économique et de l'emploi dont **la Dreets, la Région Grand Est, la Communauté Européenne d'Alsace, l'Etat, la Préfecture, le Rectorat, l'Université, les CLEE et les élus.**

Forts de plus de 250 mandats, nous siégeons dans de nombreux organismes à travers les mandats patronaux interprofessionnels : **Conseils de Prud'hommes, Chambre de Commerce**

et d'Industrie, Sécurité Sociale, Carsat, Santé au travail, juges consulaires... et spécifiques à la branche métallurgie (Pôle Formation, ITIL, Aemploi, UIMM nationale, ASIM...).

122 Mandats branche de la métallurgie

141 Mandats interprofessionnels

134 Mandataires

Nous menons ainsi un travail de conviction auprès des pouvoirs publics et des décideurs politiques et économiques.

LOBBYING AUPRÈS DES DÉPUTÉS ET SÉNATEURS

Notre Président **Fabrice URBAN** et notre Vice-Président **Patrick REIMERINGER** ont rencontré 10 députés et sénateurs en 2024-2025. Les dossiers sur la table concernaient en particulier le surenchérissement des taxes et des coûts pour les entreprises, la Taxe R-PASS, la réglementation trop lourde avec un empilement croissant des textes, la diminution des aides sur les apprentis.

RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES

L'UIMM Alsace a rencontré les organisations syndicales :

À 11 REPRISES EN 2024

- 2 au titre de la CPREFP Grand Est
- 5 au titre de la C2EF
- 4 au titre des négociations sur la valeur du point Bas-Rhin (2) et Haut-Rhin (2)

À 8 REPRISES EN 2025 À FIN SEPTEMBRE

- 2 au titre de la CPREFP Grand Est
- 2 au titre de la C2EF
- 4 au titre des négociations sur la valeur du point Bas-Rhin (2) et Haut-Rhin (2)

Accords salaires 2024

- Le 21 juin 2024 pour le Haut-Rhin
- Le 21 juin 2024 pour le Bas-Rhin

Accords salaires 2025

- Le 25 avril 2025 pour le Haut-Rhin
- Le 17 avril 2025 pour le Bas-Rhin

ACTEUR ENGAGÉ DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DANS LA PROMOTION DES MÉTIERS DE LA MÉTALLURGIE, AVEC SON PÔLE FORMATION CFAI / AFPI / ITII

L'UIMM Alsace poursuit son objectif de proposer une offre complète à ses adhérents de formations professionnelles, d'alternance et d'apprentissage.

Nous investissons toujours dans nos infrastructures, grâce au soutien sans faille de nos partenaires au premier rang desquels **la Région Grand Est**, le CFAI Alsace et l'OPCO 2i, en témoigne l'inauguration de l'extension du centre d'Eckbolsheim en 2024 et le lancement du nouveau centre à Colmar prévu en 2027.

Plus de 2,2 millions d'euros ont été investis à Eckbolsheim (financés à 39 % par le CFAI Alsace, à 36 % par l'OPCO2I et à 25 % par la Région Grand Est). Une nouveauté : le démarrage de modules en cybersécurité industrielle, première formation dans le Grand Est.

L'ASIM Alsace en 2024 (organisme de formation de l'UIMM Alsace)

- 34,5 jours de formation
- 242 stagiaires
- 1 508 heures de formation
- 12 % des adhérents de l'UIMM Alsace ont utilisé les services de l'ASIM Alsace en 2024
- Un taux de satisfaction de 100 % des entreprises utilisatrices

Pour l'AFPI Alsace (École du Management et Formation Tuteurs), l'ASIM Alsace a réalisé :

- 16 jours de formation
- 175 stagiaires
- 658 heures de formation

Les CQPM en 2024 :

- 394 CQPM (Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie)
 - 268 dans le Bas-Rhin
 - 126 dans le Haut-Rhin
- 84 commissions d'évaluation CQPM
- 100 membres de jury mobilisés pour les commissions d'évaluation des CQPM
- 10 jurys de délibération paritaire



Notre École de Management en 2024 :

- Cycle animateur d'équipe : 29 personnes certifiées
- Cycle responsable d'équipe : 5 personnes certifiées

La promotion des métiers en 2024 :

- Plongez au cœur de l'Industrie à Haguenau
- La semaine de l'Industrie avec de nombreuses visites d'entreprises
- Les différents salons Emploi et Formation
- Féminise ton atelier
- Les soirées ou matinées Familles / Entreprises
- Voyages au centre de l'Industrie
- Les parcours Odyssee de l'Industrie et Escape Game
- Handi'CAP vers l'Industrie
- Les contrats de partenariat
- Les présentations des métiers et parcours de formation aux prescripteurs
- Le Forum annuel HSE avec l'IUT de Colmar et l'UHA de Mulhouse



NOTRE OPÉRATION PILOTE :**Comment attirer les salariés vers nos industries ?**

Notre objectif : augmenter le nombre de salariés formés pour des postes de production dans l'industrie, en allant chercher des candidats en dehors des réseaux habituels et éloignés de nos métiers industriels (initiée lors d'un séminaire du CA en 2023).

Nous avons travaillé avec France Travail, Les prescripteurs de l'emploi, la DDETS, les associations de quartiers.

En 2024, nous avons rapproché des candidats éloignés de l'emploi avec nos entreprises adhérentes. **7 candidats** avec des profils de **soudeur** ou de **chaudronnier** ont répondu présent à cette première édition.

Nous allons renouveler l'opération, ce qui donnera la possibilité aux associations de quartier, associations humanitaires, etc. de faire venir leur public et à nos entreprises adhérentes de **présenter les métiers et les postes dans lesquels elles recherchent des compétences**.

Les candidats retenus débiteront un parcours de formation CQPM à l'issue.

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES SUR LES VOLETS DU DROIT SOCIAL ET DES ENJEUX SANTÉ-SÉCURITÉ-ENVIRONNEMENT

Pôle Droit Social

- 6 527 consultations juridiques des entreprises
- 53 publications juridiques
- 23 réunions d'information, webinaires, cercles RH avec 1.432 participants
- 3 enquêtes et 26 propositions de benchmark

Pôle Santé Sécurité Environnement

- 1 104 consultations des entreprises
- 83 publications
- 5 réunions d'information et d'échanges et 2 cercles SSE avec 188 participants
- 1 proposition de benchmark
- 17 prestations RSE – Evaluation initiale Niveau 1

Prestations de service (GEFIHO SERVICES)

- Prestations RH – 41 jours de prestations
- Prestations Droit des Affaires
- Prestations SSE – 62 jours de prestations
- Prestations ATMP – 11 dossiers en cours



L'UIMM ALSACE EST AFFILIÉE À L'UIMM NATIONALE

L'UIMM Alsace compte 330 entreprises adhérentes, représentant 54.000 salariés. Cette forte représentativité fait de l'UIMM Alsace un puissant et influent syndicat patronal. Le secteur métallurgique pèse près de 15 % des emplois salariés en Alsace. Deux personnes sur trois exercent leur profession au sein de trois spécialités : la fabrication de machines et équipements, l'industrie automobile et la fabrication de produits métalliques.

SA VOCATION :

Contribuer à créer un environnement favorable à la compétitivité des entreprises de la métallurgie. En tant qu'organisation professionnelle, elle relaye les intérêts des entreprises industrielles qu'elle représente, en s'appuyant sur son expertise dans les champs du droit social, de la santé, sécurité, environnement, de l'emploi et de la formation professionnelle.

SON CRÉDO : LA PROXIMITÉ !

- Rassembler et représenter les chefs d'entreprise relevant de la branche professionnelle
- Promouvoir et défendre les intérêts des entreprises industrielles

- Affirmer sa présence dans toutes les instances de la vie économique et sociale par les mandats patronaux
- Gérer et faire évoluer la convention collective en préservant les intérêts des entreprises
- Négocier avec les partenaires sociaux
- Accompagner les entreprises dans les domaines de compétence du droit social, droit des sociétés, Gestion RH, Santé Sécurité Environnement, Emploi Formation
- Développer les compétences des salariés pour accroître la compétitivité des entreprises, par son organisme de formation (ASIM Alsace)
- Promouvoir les métiers industriels auprès des jeunes et du grand public

RETOUR SUR LES COMMISSIONS EMPLOI-FORMATION DE L'UIMM ALSACE – 1^{ER} SEMESTRE 2025

L'UIMM Alsace a organisé au cours du premier semestre 2025 deux commissions Emploi-Formation, moments d'échanges essentiels avec nos entreprises adhérentes. Ces rencontres ont permis d'aborder des sujets liés à l'accompagnement des entreprises industrielles dans leurs enjeux de compétences et d'emploi.

UNE PREMIÈRE COMMISSION AUTOUR DE L'OPCO 2i ET DES NOUVELLES CERTIFICATIONS UIMM

Le 13 mai 2025, la première commission s'est tenue à l'UIMM Alsace à Mulhouse, en partenariat avec l'OPCO 2i.

Cette rencontre, co-animée avec l'OPCO 2i, a permis de présenter en détail l'offre de services de l'OPCO 2i pour l'année 2025 ainsi que les nouvelles certifications UIMM, titres paritaires à finalité professionnelle.

Nous remercions l'OPCO 2i pour la richesse des informations partagées ainsi que les entreprises adhérentes présentes. Les échanges constructifs se sont prolongés bien au-delà de la commission, signe de l'intérêt suscité par les thématiques abordées.

UNE DEUXIÈME COMMISSION DÉLOCALISÉE CHEZ SCHLUMBERGER À GUEBWILLER

Le 26 juin 2025, la deuxième commission s'est déroulée au sein de l'entreprise



Schlumberger à Guebwiller, que nous remercions pour son accueil et l'organisation d'une visite passionnante de son site de production.

La commission a ensuite permis d'échanger avec notre partenaire Cap Emploi sur un sujet essentiel : le maintien du salarié dans l'emploi tout au long de sa carrière. Cette intervention, particulièrement



claire et pertinente, a ouvert la voie à de nombreux questionnements et partages d'expériences entre les entreprises présentes. Nous remercions Cap Emploi pour son apport et les adhérents pour la qualité des débats, qui ont une nouvelle fois enrichi les réflexions communes.

■ Caroline DIEU

LES FEMMES ONT TOUTE LEUR PLACE DANS L'INDUSTRIE

L'UIMM nationale a lancé la campagne « Tu as ta place » pour encourager davantage de femmes à rejoindre et à faire évoluer l'industrie. Objectif : montrer que les métiers industriels sont accessibles à toutes et qu'ils offrent des carrières riches et porteuses de sens.



En Alsace, quatre professionnelles engagées ont accepté de devenir ambassadrices de cette deuxième vague de campagne. Un grand merci à :

- Céline, Cheffe d'atelier, LOHR INDUSTRIE
- Morgane, Experte Méthodes Industrialisation, MERCK
- Oriane, Technicienne Engineering, RICOH INDUSTRIE FRANCE SAS
- Aurélie, Technicienne Méthode Vision, SCAITA SAS

Leurs portraits et témoignages inspirants sont à découvrir sur le site tuastaplace.fr

Nous invitons les entreprises à découvrir ces parcours, à s'ouvrir au recrutement de nouveaux talents féminins et à relayer cette campagne afin de renforcer ensemble l'attractivité et la diversité de l'industrie.

■ Caroline DIEU

L'UIMM ALSACE PRÉSENTE SUR LES SALONS EMPLOI & FORMATION DÉBUT 2026

Comme chaque année, l'UIMM Alsace sera mobilisée sur les principaux salons Emploi & Formation de la région afin de promouvoir les métiers industriels et d'accompagner les entreprises dans leurs recrutements.

Deux rendez-vous sont d'ores et déjà inscrits au calendrier :

- Salon SOREPE – samedi 24 janvier 2026 au Parc des expositions de Mulhouse
- Salon SFEA – vendredi 30 et samedi 31 janvier 2026 au Parc des expositions de Colmar

Ces événements constituent des temps forts de rencontre avec des jeunes en orientation, des demandeurs d'emploi et des personnes en reconversion, offrant aux entreprises industrielles l'opportunité de valoriser leurs métiers et de capter de nouveaux talents.

Depuis de nombreuses années, le partenariat entre l'UIMM Alsace et les organisateurs du salon SFEA permet aux entreprises adhérentes de bénéficier d'un tarif préférentiel pour leur stand et d'exposer aux côtés de l'UIMM Alsace dans un vaste espace métallurgie dédié. Cet

espace met à l'honneur la découverte des métiers industriels à travers démonstrations, présentations interactives et échanges directs avec les visiteurs. Il constitue un lieu privilégié pour proposer ses offres d'emploi, illustrer son savoir-faire, promouvoir l'excellence industrielle et capter les viviers de compétences présents sur le territoire.

Nous invitons les entreprises industrielles de la région à rejoindre cette démarche collective et à faire des salons de janvier 2026 une vitrine commune du dynamisme et de l'attractivité de l'industrie alsacienne.

■ Caroline DIEU



RECRUTER AUTREMENT : LES TITRES PARITAIRES À FINALITÉ PROFESSIONNELLE, UNE RÉPONSE AGILE AUX BESOINS DE COMPÉTENCES DANS L'INDUSTRIE

La Branche de la métallurgie innove pour accompagner les entreprises industrielles dans leurs recrutements. Pour répondre aux tensions croissantes en matière de compétences, 17 CQPM (Certificats de Qualification Paritaire de la Métallurgie) ont été transformés en Titres Paritaires à Finalité Professionnelle. Ces certifications éligibles au contrat d'apprentissage, conçues par les industriels pour les industriels, offrent une voie nouvelle pour attirer et former des talents adaptés aux besoins du terrain.

POURQUOI RECRUTER UN APPRENTI EN TITRE PARITAIRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE ?

- **Insertion rapide et ciblée** : les jeunes sont formés sur un métier précis, directement opérationnels.
- **Parcours courts** : des formations de 6 mois minimum à 18 mois maximum.
- **Flexibilité** : possibilité d'entrées et sorties de formation tout au long de l'année.
- **Évaluation en conditions réelles** : les compétences sont validées en situation professionnelle, au plus près de la réalité industrielle.
- **Un "+1" utile** : CAP+1, Bac Pro+1, BTS+1... ces certifications complètent les diplômes classiques, et constituent une solution pour les jeunes en recherche d'alternatives après le lycée.
- **Lisibilité et reconnaissance** : chaque Titre est enregistré au RNCP et couvre des métiers identifiés comme prioritaires dans l'industrie.

17 TITRES DISPONIBLES POUR VOS RECRUTEMENTS

- Technicien supérieur en automatisme et interfaces associées
- Opérateur régleur sur machine-outil à commande numérique
- Soudeur industriel
- Chaudronnier d'atelier
- Opérateur sur machines-outils conventionnelles de production
- Monteur assembleur de systèmes mécanisés
- Tuyauteur industriel
- Technicien en électronique
- Pilote de systèmes de production automatisée
- Monteur câbleur de circuit imprimé équipé
- Équipier de production industrielle
- Technicien polyvalent en chaudronnerie
- Technicien d'usinage sur MOCN
- Chargé d'intégration en robotique industrielle
- Concepteur de systèmes automatisés et interfaces associées
- Technicien méthodes industrialisation
- Technicien en maintenance industrielle

UIMM
Alsace

**Recrutez autrement
avec les Titres
Paritaires à
Finalité Professionnelle**

- ✓ Un jeune formé sur un métier précis
- ✓ Possibilité de recruter toute l'année
- ✓ Certifications ancrées dans la réalité industrielle
- ✓ Des parcours de formation courts
- ✓ Applicable en apprentissage dès maintenant

■ Caroline DIEU

ANTICIPER LES RISQUES, STRUCTURER LES COMPÉTENCES LANCEMENT DU PARCOURS PRÉVENTION SSE

Parce que la prévention, la santé et la sécurité au travail sont au cœur de la performance industrielle, l'UIMM a créé les Écoles Prévention SSE (Santé, Sécurité, Environnement). Ce dispositif, conçu par les entreprises et pour les entreprises, certifie les compétences indispensables en matière de prévention et de protection des salariés.

Trois certifications distinctes sont proposées :

- Référent Prévention SSE
- Animateur Prévention SSE
- Coordinateur Prévention SSE

Le Pôle formation UIMM Alsace lance le niveau **Référent Prévention SSE**, première étape de ce déploiement, avec une première session de formation programmée le 27 octobre 2025.

Cette certification répond directement aux obligations de la loi du 2 août 2021, qui impose à l'employeur de former un « salarié compétent » en charge de la prévention des risques professionnels. Une démarche engagée par l'UIMM Alsace pour offrir aux entreprises une offre **certifiée, fiable et adaptée aux réalités du terrain**.

L'objectif est clair : **accompagner les industriels dans la montée en compétences de leurs équipes, sécuriser les environnements de travail et répondre aux attentes réglementaires tout en renforçant leur compétitivité**.

Avec ce déploiement, l'UIMM Alsace et son Pôle formation s'affirment comme des acteurs majeurs de la prévention SSE au service des entreprises du territoire.

■ Valérie FACCHIN,
Directrice commerciale



NOUVEAU

UIMM POLE FORMATION Alsace
UIMM Alsace

LA FABRIQUE DE L'AVENIR LA FABRIQUE DE L'AVENIR

ÉCOLE PRÉVENTION SANTÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT (PSSE)

LES ÉVÉNEMENTS ALSACE

À NE PAS MANQUER

POUR PRÉPARER LA RENTRÉE 2026

22
NOV

JOURNÉES PORTES OUVERTES DANS NOS 4 CENTRES

Mulhouse, Colmar, Strasbourg, Reichshoffen

7
FÉV

JOURNÉES PORTES OUVERTES DANS NOS 4 CENTRES

Mulhouse, Colmar, Strasbourg, Reichshoffen

7
MARS

JOURNÉES PORTES OUVERTES DANS NOS 4 CENTRES

Mulhouse, Colmar, Strasbourg, Reichshoffen

9
AVR

JOB DATING ITII Alsace - Connect 10^è édition

En distanciel

11
AVR

JOB DATING DU PÔLE DANS NOS 4 CENTRES

Mulhouse, Colmar, Strasbourg, Reichshoffen



PRÉPARER DÈS AUJOURD'HUI LA RENTRÉE 2026 : NOS RENDEZ- VOUS À NE PAS MANQUER

La campagne de recrutement pour la rentrée 2026 est déjà en marche ! Journées Portes Ouvertes, Job Dating du Pôle formation UIMM Alsace et Job Dating des ingénieurs avec l'ITII Alsace : autant de moments-clés pour rencontrer les talents de demain, susciter des vocations et favoriser les mises en relation entre jeunes candidats et entreprises.

Ces événements sont essentiels : pour les jeunes, ils permettent de découvrir concrètement les métiers et les formations industrielles ; pour les entreprises, ils représentent une opportunité unique de recruter, d'anticiper leurs besoins en compétences et de s'impliquer dans la formation de leurs futurs collaborateurs.

Un grand merci à toutes les entreprises

partenaires qui, année après année, contribuent à la réussite de ces actions et participent activement à la formation de la nouvelle génération de professionnels de l'industrie.

Pour toute demande de renseignement, contactez Valérie Facchin : tél. 06 34 78 56 49
valerie.facchin@formation-industries-alsace.fr

■ Valérie FACCHIN,
Directrice commerciale

FORMER LES MANAGERS DE DEMAIN : UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR L'INDUSTRIE

Parce que la performance industrielle repose autant sur les savoir-faire techniques que sur la capacité à fédérer les équipes, l'UIMM a créé les Écoles du Management, un dispositif au service des entreprises et de leurs collaborateurs.

Placées sous la responsabilité de l'UIMM, ces formations certifiantes garantissent :

- une reconnaissance officielle des compétences par la branche professionnelle,
- un processus de certification rigoureux,
- et surtout un retour sur investissement concret pour l'entreprise.

DES PARCOURS ADAPTÉS À CHAQUE NIVEAU DE RESPONSABILITÉ

Le Pôle formation UIMM Alsace propose plusieurs cycles et CQP (Certificats de Qualification Professionnelle) conçus par et pour les industriels. Trois grands niveaux structurent l'offre :

- **Cycle 1 : Animateur d'équipe** – apprendre à transmettre les objectifs de l'entreprise, animer et organiser son secteur.
- **Cycle 2 : Responsable d'équipe directe ou fonctionnelle** – développer les compétences, conduire les entretiens, organiser les missions en fonction des talents de chacun.
- **Cycle 3 : Responsable d'unité, de service ou de projet** – piloter une unité dans une logique de centre de profit, mettre en œuvre la stratégie de l'entreprise et développer l'autonomie des collaborateurs.

Deux certifications reconnues complètent notre offre de formation :

- CQPM Animateur d'Équipe Autonome de Production Industrielle (AEAPI),
- CQPM Responsable d'Équipe.

UNE DÉMARCHÉ GAGNANT-GAGNANT


Former ses managers, c'est investir dans la performance durable de son entreprise : cohésion renforcée, efficacité accrue, montée en compétences mesurable et transmission d'une culture managériale solide.

En mobilisant vos équipes autour de ces dispositifs, vous contribuez à préparer les leaders de demain, capables de relever les défis industriels dans un environnement toujours plus exigeant.

Pour toute information :

valerie.facchin@formation-industries-alsace.fr - 06 34 78 56 49

■ Valérie FACCHIN,
Directrice commerciale




**Démarrage
le 20 nov.**

Formation management
Animateur d'équipe

-10 %
de remise dès le
2^e inscrit

UIMM
POLE FORMATION
Alsace
LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Pour en savoir plus
sur la formation



LE GEIQ INDUSTRIE ALSACE, UN ACCOMPAGNEMENT GAGNANT

Depuis plus de 20 ans, le GEIQ Industrie Alsace est un acteur incontournable de l'insertion et de la qualification dans le secteur industriel. Porté par ALEMPLOI, il accompagne à la fois les entreprises en recherche de compétences durables et les personnes éloignées de l'emploi désireuses de construire un parcours professionnel solide.

LES GEIQ INDUSTRIE EN FRANCE 21 GEIQ – 43 IMPLANTATIONS

1 340

salariés en
parcours



81%

de salariés éloignés
de l'emploi

599

entreprises
adhérentes



97%

de réussite à
l'examen

798

nouveaux
contrats signés



75%

de sorties vers
l'emploi

Données issues de la labellisation 2025 sur l'activité 2024.

SON OBJECTIF EST CLAIR

Révéler le potentiel de chacun et le transformer en profession grâce à un accompagnement global, qui combine formation, emploi et suivi personnalisé. Les GEIQ, ou Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification, ont ainsi démontré depuis plus de deux décennies l'efficacité de leur modèle gagnant pour le salarié, l'entreprise et le territoire.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

La force du **GEIQ Industrie Alsace** réside dans son accompagnement complet, qui combine exigence professionnelle et soutien social. Dès le recrutement, chaque salarié est suivi par un double tutorat : un tuteur en entreprise, garant de la progression technique et de l'intégration au poste, et un référent GEIQ, chargé du suivi socio-professionnel.

Un parcours ne se limite pas à l'acquisition de compétences techniques : il faut aussi aider les salariés à surmonter les obstacles du quotidien.

Le GEIQ propose alors un accompagnement concret, adapté à chaque situation, qu'il s'agisse de mobilité, de logement, de santé ou de démarches administratives. En combinant formation métier et soutien social, il permet aux salariés de s'installer durablement dans l'emploi.

Cette démarche repose sur une méthodologie rigoureuse : diagnostic initial, plan d'accompagnement personnalisé, entretiens réguliers et évaluations jalonnent tout le parcours. Le **label GEIQ**, fondé sur 14 critères de qualité, assure la cohérence et l'efficacité de ce suivi. Cet accompagnement sur mesure bénéficie autant aux salariés, qui évoluent dans un cadre structuré, qu'aux entreprises, qui recrutent de manière fiable et durable.

Cet accompagnement constitue aussi un levier essentiel de reconversion professionnelle, en permettant à des personnes issues d'autres horizons de trouver une nouvelle voie dans l'industrie.



DES RÉSULTATS CONCRETS

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : près de 70 % des alternants formés via les GEIQ accèdent à un emploi durable, que ce soit en CDI au sein de l'entreprise d'accueil ou dans un secteur équivalent. La labellisation GEIQ constitue un gage de qualité et de performance.

Avec plus de 200 entreprises adhérentes et près de 3 600 emplois durables, le GEIQ Industrie Alsace s'affirme comme un acteur majeur de l'emploi en Alsace. Cette réussite montre que l'accompagnement socio-professionnel et la formation technique ne sont pas des démarches séparées, mais des leviers complémentaires pour sécuriser les parcours et renforcer la compétitivité industrielle.

ALEMPLOI, UN ENSEMBLIER D'AVENIR

ALEMPLOI agit comme un véritable ensemble d'avenir en regroupant plusieurs dispositifs complémentaires sous une même structure. Au cœur de son action, le GEIQ Industrie Alsace permet de former et d'insérer durablement des salariés.

De plus, l'organisation porte d'autres GEIQ, dans le Bâtiment, les Travaux Publics, la Mobilité et l'Interprofessionnel.

À cela s'ajoutent les Groupements d'Employeurs (GE) et les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI, EATT), qui offrent des solutions flexibles et adaptées aux besoins des entreprises. Cet écosystème complet garantit un

parcours sécurisé et gagnant, depuis le recrutement jusqu'à l'emploi durable, au bénéfice à la fois des salariés et des entreprises.

Le GEIQ Industrie Alsace illustre la capacité du secteur industriel à innover, non seulement sur le plan technologique mais aussi dans ses pratiques de recrutement et d'intégration. En conjuguant rigueur méthodologique, accompagnement global et partenariats solides, il démontre que performance industrielle et inclusion sociale se renforcent mutuellement.

Avec ALEMPLOI et ses GEIQ, l'industrie alsacienne dispose d'un outil puissant pour relever ses défis de compétences et construire l'avenir.

■ Frédéric MENDEL



« AVEC L'INDUSTRIE FABRIQUE TON AVENIR » UNE SEMAINE DE RENCONTRES POUR DÉCOUVRIR LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE DU 17 AU 23 NOVEMBRE 2025

ENTREPRISES, FAITES CONNAÎTRE VOS SAVOIR-FAIRE !

Les entreprises, centres de formation... tout l'écosystème industriel ouvre ses portes, montre ses savoir-faire, ses technologies, ses innovations pour donner envie d'industrie. Visites d'entreprises, ateliers de démonstration, escape game, odysée de l'industrie, intervention de professionnels... toutes ces activités ludiques et pédagogiques permettront de faire découvrir, loin des clichés, une autre image de l'industrie.

« AVEC L'INDUSTRIE, FABRIQUE TON AVENIR » : UNE SEMAINE DE RENCONTRES

Ouvrir les portes, aller à la rencontre, se déplacer sur le terrain, comprendre la fabrication, susciter la curiosité des jeunes, les intéresser aux emplois de demain pour qu'ils se projettent et investissent l'industrie du futur : c'est dans l'ADN de la Semaine de l'industrie.

C'est également l'opportunité pour vous, acteurs industriels, de promouvoir vos métiers et savoir-faire et de recruter !

UN COUP DE PROJECTEUR SUR LA RICHESSE ET LA DIVERSITÉ DU TISSU INDUSTRIEL EN FRANCE

Avec 274 000 entreprises, 3,2 millions d'emplois directs et 1 000 milliards d'€ de chiffre d'affaires, l'industrie française

est un poids lourd de notre économie qui mérite notre engagement collectif.

Prendre part à la Semaine de l'industrie, c'est découvrir, bien loin des clichés, une autre image de l'industrie : innovante, engagée dans la décarbonation, ancrée dans les territoires.

■ Frédérique DIRIAN

